



ATTESTATION

Le montant global des salaires, allocations et indemnités diverses, honoraires et avantages en nature versé aux 5 personnes les mieux rémunérées au titre de l'exercice clos au 31/12/2020 (exercice de 12 mois) selon la loi L225-115 du nouveau code de commerce, s'élève à 638 812 € (Six cent trente-huit mille huit cent douze euros).

Fait à Voisins le Bretonneux
Le 21 avril 2021

Pararskevas Paris MOURATOGLOU

Président du conseil d'administration

OREGE SA

2 Rue René CAUDRON
Parc Val Saint Quentin
78960 VOISINS LE BRETONNEUX

Tél : +33 (0) 1 39 46 64 32

Fax : +33 (0) 1 39 46 70 64

OREGE Pôle Scientifique

190 rue Léon Foucault
La Duranne
13090 Aix-en-Provence

Tél : +33 (0) 4 42 26 28 16

Fax : +33 (0) 4 42 26 28 69